

LE FONDS DE CREATION CONTEMPORAINE

Il y a dix ans

Le fonds de créations contemporaines de la Cité internationale de la tapisserie a vu le jour il y a dix ans par la volonté d'élus impliqués dans l'avenir de la tapisserie d'Aubusson, savoir-faire inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Ainsi pendant sept ans, Jean-Jacques Lozach (sénateur de la Creuse, président du Conseil Général), puis Valérie Simonet (présidente du Conseil Départemental) à sa suite, ont dirigé le Syndicat mixte de la Cité en portant cette politique culturelle ambitieuse. La Région Limousin puis Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes ont soutenu et encouragé cet élan avec l'appui de la Direction régionale des Affaires culturelles.

La dynamique du fonds contemporain

Le fonds en lui-même s'est constitué et enrichi sur la base d'un binôme insolite : un Directeur, Emmanuel Gérard, élément moteur, sensible à l'art contemporain, désireux de développer et renouveler la tapisserie d'Aubusson et un Conservateur du patrimoine, Bruno Ythier, spécialiste du textile mais aussi des savoir-faire ; tous deux complémentaires et porteurs de projets. Leur association a été très créative, ensemble ils ont fait voler en éclat les barrières de fonctions qui auraient pu être, dans un autre cadre, plus formatées voire ankylosantes ou clivantes.

Les tapisseries historiques et patrimoniales d'Aubusson conservées au musée sont devenues des sujets d'études mais aussi des sources d'inspirations pour les artistes actuels, donnant lieu à un heureux et rare mariage entre un grand patrimoine de la France et la création la plus actuelle. De nombreux projets ont fleuri, nourris par leurs réflexions et par celles de compétences dont ils ont su s'entourer : les conseiller.e.s Arts plastiques et Musées de la DRAC ainsi que les chargé.e.s de mission Arts plastiques du Conseil régional ; Dominique Sallanon, chargée des expositions et de l'accompagnement d'artistes à destination de la tapisserie ; Delphine Mangeret, cartonnrière et garante de l'interprétation et de la faisabilité technique des tissages ; plus récemment Mathieu Buard, critique d'art et enseignant au Lycée Duperré, responsable de la sélection des artistes pour la collection « Carré d'Aubusson ».

Les lissier.e.s sont quant à eux.elles souvent sorti.e.s de leur zone de confort pour innover, faire face à des défis et contraintes particulières ; leur collaboration étroite avec les artistes étant à la base de la réussite de chacun des projets. Les artistes ont dû aller vers un médium nouveau, les amenant à « penser tapisserie » et à faire évoluer leur projet initial, parfois même à le redéfinir pour partie, pour s'approprier le champ des possibles de la tapisserie d'Aubusson. Ils ont su être exigeants et faire confiance, être à l'écoute et apporter un sang neuf sans préjugés.

Les appels à projets sont thématiques, chaque année un jury renouvelé (outre les élus et techniciens) est composé de spécialistes de la création contemporaine, (critiques, enseignants, conservateurs,...). Ensemble ils sélectionnent des propositions d'artistes destinées à être tissées et à entrer dans les collections de la Cité internationale de la tapisserie. Des droits de retissages sont prévus à hauteur de trois à huit exemplaires et destinés au marché de l'art.

Quels créateurs ?

En fonction des thèmes, des artistes contemporains mais aussi des designers, architectes, créateurs de mode (cf. appel à projet mode) postulent au concours. Cette diversité de participants répond au champ historique couvert par la tapisserie d'Aubusson : entre œuvre d'art, objet d'art décoratif, élément fonctionnel et architectural.

Il en ressort une variété d'approches et un élargissement des types de créations contemporaines dès lors inclassables en une seule catégorie.

La collection Carré d'Aubusson fait quant à elle appel à de jeunes plasticiens dans le cadre d'un partenariat fort avec leurs galeries, tandis que la collection produite avec le Studio Valérie Maltaverne concerne presque exclusivement des designers.